

DEMANDE DE PRÉSENCE VIRTUELLE

Toute demande doit être reçue avant 17 heures le jour ouvrable qui précède l'audience. ****Formulaire à compléter obligatoirement****

Nom et numéro(s) de(s) dossier(s)

Nom du demandeur

Numéro de téléphone

Date et heure de l'audition visée

Adresse courriel (où sera envoyé le lien)

Commentaires

À noter qu'il est possible que votre demande soit rejetée si votre présence physique est requise pour le bon déroulement du dossier.

Toutes les demandes **reçues après 17h00, le jour ouvrable qui précède l'audience** seront automatiquement **refusées**.

Pour acheminer votre demande ou pour tout problème en lien avec la connexion, veuillez écrire à la greffière à l'adresse suivante :

juliehenrichon@mascouche.ca

SERVICE DE LA COUR MUNICIPALE

450 474-4133, poste 2640

cour@mascouche.ca

3034, chemin Sainte-Marie, Mascouche QC J7K 1P1

